

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité- Travail- Progrès

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE URBAINE DE DOSSO

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
AU TITRE DE L'ANNEE 2022

L'an deux mil vingt-deux et les journées du 09, 10, 11 et 12 Aout, , s'est tenue dans la salle de réunion de la mairie, la deuxième session ordinaire du conseil municipal au titre de l'année 2022 sous la présidence de Monsieur Abdou Madougou, Maire de la Commune Urbaine de Dosso.

Etaient présents :

- Membres élus (voir liste de présence)
 - vingt et un (21) conseillers sur les vingt-deux (22) ;

- Membre élu ayant donné mandat

-Issa Maidanda,

- Membres de droit

1-l'Honorable Député National Moussa Ousmane ;

2- l'Honorable Député National Hassane Marou dit Koubou ;

3-le représentant de sa Majesté le Sultan de Dosso Monsieur Assane Baro Insa ;

4-le représentant des chefs de quartiers Monsieur Kassoum Amadou ;

5-le représentant des chefs de villages Monsieur kimba Saley Hassane.

Les travaux de la 2^{ème} session ordinaire du conseil municipal de Dosso au titre de l'année 2022 ont démarré par une Fatiya dite par un participant suivie d'une vérification du quorum.

Le quorum étant atteint (21 conseillers présents sur 22), la parole fut donnée aux officiels pour leur intervention.

Le Maire a axé son allocution sur les points suivants : la situation de la campagne agricole dans la Commune, la voirie (hygiène et assainissement, entretien routier,

la desserte en eau et électricité), l'éducation, le recensement administratif avant de terminer sur l'incivisme fiscal.

Le représentant du Sultan de Dosso, au nom de la chefferie traditionnelle s'est adressé aux participants. Il les a exhortés à plus de tolérance au nom de la Démocratie et de l'état de droit avant de passer la parole aux deux Honorables Députés Nationaux.

L'Honorable Député National Hassane Marou dit Koubou a invité les participants au premier rang desquels les conseillers à une meilleure connaissance et interprétation des textes qui régissent le fonctionnement des collectivités Territoriales. Pour sa part, son collègue Moussa Ousmane a prôné le consensus pour une meilleure gouvernance de la Commune avant de suggérer un renforcement de capacité à l'intention des élus communaux de Dosso.

Intervenant au nom de la Tutelle, le Secrétaire Général de la Préfecture de Dosso a rappelé aux élus de la Commune de Dosso la responsabilité qui est la leur. Pour ce dernier, en tant que chef-lieu du Département, seule commune urbaine, Dosso est scruté par les autres communes rurales du Département pour lesquelles elle sert de modèle et de vitrine.

Les participants à la 2^{ème} session ordinaire du conseil municipal de Dosso au titre de l'année 2022 ont par la suite procédé à l'amendement et l'adoption de l'ordre du jour du conseil. A l'issue de toutes les interventions, le conseil municipal a adopté l'ordre du jour ainsi :

- 1-lecture, amendement et adoption du Procès-verbal de la 1^{ère} session ordinaire ;
- 2- présentation de la situation financière par le receveur municipal ;
- 3- présentation de la situation générale de la commune par le Maire ;
- 4-présentation de la situation de la campagne hivernale de la commune

Divers :

- ❖ Les travaux du M.C.A. et de la SOGEA-SATOM : quel apport pour la commune ?
- ❖ L'attribution d'un terrain à l'Université de Dosso.

COMMUNICATIONS :

- Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'AIMF à Abidjan en Côte-d'Ivoire ;
- Compte-rendu des activités du projet PIDUREM en Hygiène et Assainissement ;
- Compte rendu de la mission ministérielle relative à la réforme de l'U.E.M.O. A ;
- Compte rendu relatif à la visite du Directeur Général de l'Agence de Modernisation des Villes du Niger (A.M.V.N) ;
- Compte rendu relatif à l'organisation de la Fête scolaire,
- Compte rendu relatif à la gestion des infrastructures marchandes par la commission des finances.

I- LECTURE, AMENDEMENT ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA 1^{ERE} SESSION ORDINAIRE

Les participants à la deuxième session ordinaire du Conseil Municipal de Dosso ont procédé d'abord à l'amendement et à l'adoption du Procès-verbal de la session précédente. Les amendements suivants y ont été apportés.

Page 1:

Lire: L'an deux mil-vingt-deux et les journées du 16,17,18 et 19 mai, s'est tenue dans la salle de réunion

Non: L'an deux mil-vingt-deux et les journées du 16,17,18 et 19 mai, suite à la convocation du conseil en date du 4 mai, s'est tenue dans la salle de réunion.

Lire : Mahamadou Hamani Insa

Non : Mahamadou Hamani Hins

Page 2 :

Lire : Quant à l'Honorable Député, Moussa Ousmane, lui-même ancien Administrateur Délégué de la commune, il a demandé aux agents de la Mairie d'apporter tout leur savoir-faire, leur compétence, leur soutien à l'exécutif communal dans l'exercice de leur fonction.

Non : Quant à l'Honorable Député, Moussa Ousmane, lui-même ancien Administrateur de la commune, il a fustigé les comportements qui nuisent au travail d'un Maire à Dosso.

Lire : la campagne agricole et la vente des céréales à prix modéré avant de terminer

Non : la campagne agricole et la vente des céréales à prix modéré avant terminer

Lire : La deuxième journée des travaux de la première session ordinaire du Conseil Municipal a été marquée par la lecture d'une Fatiya et de l'ordre du jour du conseil.

Non : La deuxième journée des travaux de la première session ordinaire du Conseil Municipal a été marquée également par la lecture d'une Fatiya et de l'ordre du jour du conseil.

Lire : préparatifs de la campagne hivernale.

Non : préparatifs de l'hivernage.

Page 3

Lire : Assainissement (curage des caniveaux, traitement de la ville, interdiction aux propriétaires terriens de semer le mil dans les espaces lotis);

Non : Assainissement (curage des caniveaux, poudrage de la ville, interdiction de semer les espaces lotis).

Page 5 :

Lire : La commune urbaine de Dosso a bénéficié de trois phases sur les quatre des opérations de vente de céréales à prix modéré initiées par l'Etat.

Non : La commune urbaine de Dosso a également bénéficié des trois dernières phases sur les quatre des opérations de vente de céréales à prix modéré initiées par l'Etat.

Lire : Ces tonnages sont vendus en détail aussi bien dans les quartiers et villages administratifs.

Non : Ces tonnages sont vendus en détail aussi bien dans la ville de Dosso que dans les villages administratifs.

Lire : Des conflits Agriculteurs-Eleveurs : le conseil déplore l'insuffisance de couloirs de passage.

Non : Des conflits Agriculteurs-Eleveurs : le conseil déplore l'absence au niveau communal de couloirs de passage.

Lire : des registres de plainte sont ouverts par la SATOM et déposés au niveau de la Mairie et chez les chefs des quartiers impactés.

Non : Un cahier de doléances ouvert par la SATOM et déposé au niveau de la Mairie et chez les chefs de quartiers.

II- PRESENTATION DE LA SITUATION FINANCIERE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL

La présentation de la situation financière a été faite par le receveur municipal. Comme tout Budget, celui de l'année 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses.

➤ Des recettes :

Le constat est saisissant : les recettes internes peinent à être mobilisées. Ainsi, sur des prévisions de sept cent quatorze millions cent trente mille (714.130.000 F) francs CFA pour le fonctionnement, seuls cent trente-six millions quatre cent trente mille deux cent quarante-huit (136.430.248 F) de francs CFA ont été recouverts soit 19,10%.

Pour les recettes d'investissement, cinquante-huit millions trois cent quatre-vingt-six mille huit cent quatre-vingt-cinq (58.386.885 F) de francs CFA ont été mobilisés pour une prévision de sept cent trois millions trois cent soixante-dix-huit mille cinquante-sept (703.378.057 F) de francs CFA soit un taux de 8,30 %.

Au niveau des Recettes générales, sur une prévision de : un milliard quatre cent dix-sept millions cinq cent huit mille cinquante-sept (1.417.508.057 F) de francs CFA, les services communaux n'ont mobilisé que deux cent quatre millions six cent soixante-quatre mille cent quatre-vingt-huit (**204.664.188 F**) de CFA soit **14,44 %**.

Des échanges enrichissants, ont suivi la présentation.

Ce taux d'exécution du Budget anormalement bas, à une telle période de l'année, doit interpeller tous les acteurs : Exécutif, Conseillers Municipaux, citoyens et les



inciter à trouver des mécanismes de recouvrement adéquats des impôts et taxes municipaux.

III- LA PRESENTATION DE LA SITUATION GENERALE DE LA COMMUNE PAR LE MAIRE

Une présentation de la commune urbaine de Dosso a été faite à travers sa géographie, sa population, ses infrastructures sociales et économiques.

Elle a été complétée par la présentation de la comptabilité matière par la cheffe service matière. A l'issue de cet exposé, le Conseil donne mandat au Maire pour le renouvellement du matériel défectueux ou manquant.

IV- PRESENTATION DE LA SITUATION DE LA CAMPAGNE HIVERNALE DE LA COMMUNE

Le chef du service communal d'agriculture a présenté un exposé sur la situation de la campagne agricole sur le territoire de la commune urbaine de Dosso. Il porte sur trois points principaux :

- la situation pluviométrique,
- les stades phénologiques, et
- la situation phytosanitaire.

- De la situation pluviométrique, à la date du 31 juillet 2022, il a été recueilli dans la commune urbaine de Dosso 192, 9 mm en 13 jours contre 300,5 mm à la même période de l'année précédente, soit un écart de 107,6 mm et moins 3 jours.
- Des stades phénologiques :
 - pour le mil le stade phénologique dominant est celui de la levée avancée (60 %). Les autres stades vont du tallage (35 %) à la montaison (5 %) ;
 - quant au sorgho et les légumineuses, il demeure au stade de levée avancée à hauteur de 60 %) ;
- situation phytosanitaire : elle demeure calme sur toute l'étendue du territoire communal.

Sur la base de ces trois situations, le service communal d'agriculture a émis deux hypothèses :

1^{er} Cas : si les pluies s'arrêtaient au 15 septembre, les prévisions de la campagne agricole seraient les suivantes :

- production nulle.....7 %
- production médiocre.....71 %
- production moyenne.....22 %

2^{ème} Cas : si les pluies se prolongent jusqu'au 30 septembre, les résultats de la campagne agricole seraient les suivants :

- production médiocre.....7 %
- production moyenne.....71 %
- production bonne.....22 %

Il convient de noter, que dans le cadre de la préparation de cette campagne, les paysans bénéficient d'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et de la Mairie. C'est ainsi que le PGRCU a mis à la disposition des villages victimes des inondations de 2021, 40 tonnes de mil de variété précoce HKP. Ce tonnage a été réparti entre les différents villages. La Mairie pour sa part, a fourni des semences : trois tonnes de mil et deux tonnes de Niébé aux villages déficitaires à plus de 50%.

L'exposé a donné lieu à des débats riches et intéressants. Ils ont porté sur les dispositions prises sur la protection phytosanitaire, la disponibilité des Intrants Agricoles, la vente de céréales à prix modéré, la formation des agriculteurs et la situation des pâturages.

Divers :

❖ LES TRAVAUX DU M.C.A. ET DE LA SOGEA-SATOM : QUEL APPORT POUR LA COMMUNE ?

La réalisation du tronçon Dosso-Bella par le MCA et la SOGEA-SATOM a produit énormément d'impactés parmi les riverains. Il s'agit là de dommages collatéraux pour lesquels la SATOM a pris un certain nombre d'engagements. A l'heure actuelle, au vu de sa situation financière la SATOM-SOGEA se dit dans l'incapacité d'assumer les charges qu'imposent tous ces désagréments.

Mais, dans le cadre du partenariat gagnant-gagnant, la SATOM-SOGEA procédera à la réhabilitation de la route bitumée du rond-point de l'hôtel Djerma à la RN1 au rond-point Justice. En échange, la SATOM va exploiter la carrière située au PK 3.

❖ L'ATTRIBUTION D'UN TERRAIN A L'UNIVERSITE DE DOSSO

Le Conseil a entendu une communication sur la donation d'un terrain de 100 hectares par la Commune au profit de l'Université de Dosso. Le principal enjeu est que l'Université de Dosso puisse avoir ses locaux à l'instar des autres Universités de notre pays.

Le Conseil Municipal donne mandat au Maire pour un aboutissement heureux des négociations avec les propriétaires terriens concernés.

Communication

➤ Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'AIMF à Abidjan en Côte-d'Ivoire

Du 26 juin au 03 juillet 2022, le Maire de la commune urbaine de Dosso, accompagné du Président de la commission des Affaires étrangères, a pris part, à Abidjan, à l'Assemblée Générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (A.I.M.F).

Ce sommet qui a vu la participation de la Maire de Paris ANNE HIDALGO et le Secrétaire Permanent M. Pierre Baillet s'est penché sur divers panels : la promotion de de la femme, et des villes vertes, du développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

la promotion de la femme a été incarnée et symbolisée par l'hommage quasi unanime rendu à une jeune Dame de trente-trois ans, Maire d'une petite Commune près de Cotonou au Benin.

Le sommet d'Abidjan, qui fut aussi une véritable COP des villes prône également l'autonomie des Communes vis-à-vis des pouvoirs publics à titre d'exemple la compagnie de Téléphonie Mobile Orange qui s'est engagée à faire pousser mille (1000) hectares de forêt dans la ville de Yaoundé au Cameroun

➤ **Compte-rendu des activités du projet PIDUREM en Hygiène et Assainissement**

Le Projet Intégré de Développement et de Résilience Multisectorielles (PIDUREM) est un projet de la République du Niger qui vise à accroître la résilience aux inondations et d'améliorer la gestion urbaine et l'accès aux services de base dans des Municipalités sélectionnées parmi lesquelles la Commune Urbaine de Dosso.

Il constitue une nouvelle opération marquant le réengagement de la Banque Mondiale dans le secteur de l'Urbanisme, la Résilience et le Foncier, et s'appuiera sur la mise en œuvre réussie du projet de gestion des risques de catastrophes et de développement urbain (PGRC-DU) placé.

Dans la Commune Urbaine de Dosso, les activités programmées sont dans la composante construction, la réalisation de (4000) mètres linéaires (ml) de collecteurs et (2300) de chaussées drainantes dont les tronçons ont été identifiés suite aux screening organisés le 29 Mai 2022 avec les Autorités communales.

➤ **Compte rendu de la mission ministérielle relative à la réforme de l'U.E.M.O. A**

Dans tous les pays membres, l'UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a engagé une nouvelle réforme devant permettre à la cour des Comptes d'avoir un meilleur contrôle sur les dépenses. Cette réforme va s'appuyer sur une nouvelle nomenclature budgétaire.

Tous les acteurs bénéficieront de renforcement de capacité.

➤ **Compte rendu relatif à la visite du Directeur Général de l'Agence de Modernisation des Villes du Niger (A.M.V.N)**

Au mois de mai 2022, le Directeur Général de l'Agence de Modernisation des Villes du Niger (AMVN), a séjourné dans la commune urbaine de Dosso, 5^{ème} étape d'une tournée nationale.

Cette Agence doit-on le rappeler gère les Infrastructures Urbaines au Niger. Dans la ville de Dosso, le Directeur Général s'est particulièrement intéressé aux infrastructures inachevées lors de la fête tournante du 18 décembre 2014 :

La place publique aménagée sur l'ancien emplacement de l'ancienne mare de « Fada-Bangou » et le grand caniveau qui va de la Direction régionale de l'hydraulique à l'étage Mabeye et qui se prolonge vers l'ancienne résidence des Maires de la Commune de Dosso.

Il a pris l'engagement de dessaisir les Entreprises responsables de ces chantiers. Il a également promis de reaménager le pavé de « Fada-Bangou » pour le transformer en place verdoyante et récréative.

➤ **Compte rendu relatif à l'organisation de la Fête scolaire**

La Commune Urbaine de Dosso se propose d'organiser à travers sa Commission des Affaires Sociales une Fête scolaire de fin d'année dénommée « Journée de l'Excellence ».

L'objectif de cette cérémonie qui sera placée sous le parrainage du Ministre de l'Education Nationale et sous le haut Patronage du Haut Représentant du Président de la République est de récompenser les acteurs de l'éducation les plus méritants : apprenants, encadreurs pédagogiques, COGES... plus qu'une simple fête scolaire, la manifestation sera aussi l'occasion de mener une campagne pour des établissements scolaires sans classes pailloles.

Prévue initialement pour se dérouler le 13 Aout 2022, la journée de l'Excellence a été reportée à une date ultérieure.

➤ **COMPTE RENDU RELATIF A LA GESTION DES INFRASTRUCTURES MARCHANDES PAR LA COMMISSION DES FINANCES.**

Au vu de la situation désastreuse qui a caractérisé la gestion des Infrastructures marchandes de la Commune Urbaine de Dosso (Parking-gros porteur, Grand Marché, Petit Marché le Conseil Municipal en sa quatrième session ordinaire du treize décembre 2021 par Délibération N°0017/CU/Dosso a décidé de résilier définitivement dès le 1^{er} janvier 2022 les contrats irréguliers de gérance de ces Infrastructures. Cette même Délibération a été complétée par celle N°0018/CU/Dosso du 13/12/2021 qui confie à la Mairie la gestion de ces Infrastructures marchandes pour une période de trois (3) mois allant de janvier à mars 2022.

Le conseil municipal a aussi donné son approbation pour une régularisation stricte dans la gestion déléguée de ces Infrastructures Marchandes sous la supervision de la commission des affaires économiques et financières

Les membres de cette commission sont :

Président : -Mahamadou Insa Hamani

Rapporteur : -Idé Adamou

Membres : -Moumouna mabeye
-Hama Moussa

La commission qui a travaillé un mois durant (juin), a produit son rapport qui a été présenté et approuvé par le Conseil Municipal (voir rapport en annexe du procès-verbal).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du conseil a levé la séance.

Le Secrétaire Général

IDRISSA ABDOU ADAMOU

Le Président du Conseil

ABDOU MADOUYOU



REPUBLIQUE DU NIGER

1^{ère} journée

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX A LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

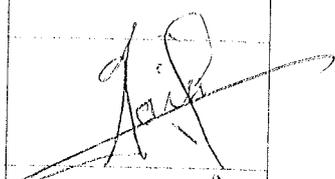
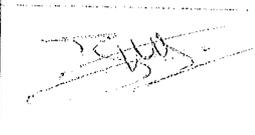
N°	NOM ET PRENOM		SEXE	EMARGEMENT
01	ABDOU	MADOUGOU	M	
02	ADAMOU	AMADOU	M	
03	SOUMANA	TAHIROU	M	
04	OUSSEINI	HASSANE	M	
05	SOULEYMANE SALEY	HIMA	M	
06	IBRAHIMA	MAINASSARA	M	
07	MAHAMADOU	ASSOUMANE	M	
08	AMADOU ELHADJ	PANGA	M	
09	MAHAMADOU	HAMANI INSA	M	
10	HASSANE	SANDA	M	
11	HAMA	MOUSSA	M	
12	TAHIROU	SOUMAILA	M	
13	IDE	ADAMOU	M	
14	HASSANE	SEYNI	M	
15	ISSA	MAIDANDA	M	
16	FATI	MOUSSA	F	
17	ZARA	HAMOU	F	
18	MOUMOUNA	MABEYE	F	
19	HALIMATOU	GARBA	F	
20	Mme. BOUBACAR	KADI IDE	F	
21	AISSATA	MODI	F	
22	SALAMATOU	AMADOU DJIRÉ	F	

LE MAIRE

LES MEMBRES DE DROIT

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES DE DROIT A LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

1^{ère} journée

N°	TITRE	NOM ET PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
01	HONORABLE DEPUTE	ISSA MOUNKAILA	MEMBRE DE DROIT	
02	HONORABLE DEPUTE	ZAKARI GARBA	MEMBRE DE DROIT	
03	HONORABLE DEPUTE	HASSANE MAROU <i>dit Kouba</i>	MEMBRE DE DROIT	
04	SA MAJESTE LE SULTAN DE DOSSO/REPRESENTANT	ASSANE INSA BARO	MEMBRE DE DROIT	
05	REPRESENTANT DES CHEFS DE VILLAGES	KIMBA SALEY HASSANE	MEMBRE DE DROIT	
06	REPRESENTANT DES CHEFS DE QUARTIERS	KASSOUME AMADOU	MEMBRE DE DROIT	

LE MAIRE



REPUBLIQUE DU NIGER

2^{ème} journée

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE URBAINE DE DOSSO

**LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX A LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022**

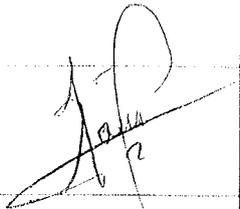
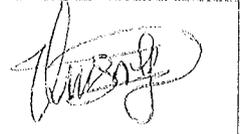
N°	NOM ET PRENOM	SEXE	EMARGEMENT
01	ABDOU MADOUYOU	M	
02	ADAMOU AMADOU	M	
03	SOUMANA TAHIROU	M	
04	OUSSEINI HASSANE	M	
05	SOULEYMANE SALEY HIMA	M	
06	IBRAHIMA MAINASSARA	M	
07	MAHAMADOU ASSOUMANE	M	
08	AMADOU ELHADJ PANGA	M	
09	MAHAMADOU HAMANI INSA	M	
10	HASSANE SANDA	M	
11	HAMA MOUSSA	M	
12	TAHIROU SOUMAILA	M	
13	IDF ADAMOU	M	
14	HASSANE SEYNI	M	
15	ISSA MAIDANDA	M	
16	FATI MOUSSA	F	
17	ZARA HAMOU	F	
18	MOUMOUNA MABEYE	F	
19	HALIMATOU GARBA	F	
20	Mme. BOÛBACAR KADI IDE	F	
21	AISSATA MODI	F	
22	SALAMATOU AMADOU DJIRÉ	F	

LE MAIRE

LES MEMBRES DE DROIT

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES DE DROIT A LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

2^{ème} journée

N°	TITRE	NOM ET PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
01	HONORABLE DEPUTE	ISSA MOUNKAILA	MEMBRE DE DROIT	
02	HONORABLE DEPUTE	ZAKARI GARBA	MEMBRE DE DROIT	
03	HONORABLE DEPUTE	HASSANE MAROU	MEMBRE DE DROIT	
04	SA MAJESTE LE SULTAN DE DOSSO/REPRESENTANT	ASSANE INSA BARO	MEMBRE DE DROIT	
05	REPRESENTANT DES CHEFS DE VILLAGES	KIMBA SALEY HASSANE	MEMBRE DE DROIT	
06	REPRESENTANT DES CHEFS DE QUARTIERS	KASSOUME AMADOU	MEMBRE DE DROIT	

LE MAIRE



REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE URBAINE DE DOSSO

3^{ème} journée

U

LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX A LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

N°	NOM ET PRENOM	SEXE	EMARGEMENT
01	ABDOU MADOUGOU	M	
02	ADAMOU AMADOU	M	
03	SOUMANA TAHIROU	M	
04	OUSSEINI HASSANE	M	
05	SOULEYMANE SALEY HIMA	M	
06	IBRAHIMA MAINASSARA	M	
07	MAHAMADOU ASSOUMANE	M	
08	AMADOU ELHADJ PANGA	M	
09	MAHAMADOU HAMANI INSA	M	
10	HASSANE SANDA	M	
11	HAMA MOUSSA	M	
12	TAHIROU SOUMAILA	M	
13	IDE ADAMOU	M	
14	HASSANE SEYNI	M	
15	ISSA MAIDANDA	M	
16	FATI MOUSSA	F	
17	ZARA HAMOU	F	
18	MOUMOUNA MABEY	F	
19	HALIMATOU GARBA	F	
20	Mme. BOUBACAR KADI IDE	F	
21	AISSATA MODI	F	
22	SALAMATOU AMADOU DJIRÉ	F	

LE MAIRE

LES MEMBRES DE DROIT

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES DE DROIT A LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

3^{ème} journée

N°	TITRE	NOM ET PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
01	HONORABLE DEPUTE	ISSA MOUNKAILA	MEMBRE DE DROIT	
02	HONORABLE DEPUTE	ZAKARI GARBA	MEMBRE DE DROIT	
03	HONORABLE DEPUTE	HASSANE MAROU dit Koumbou	MEMBRE DE DROIT	
04	SA MAJESTE LE SULTAN DE DOSSO/REPRESENTANT	ASSANE INSA BARO	MEMBRE DE DROIT	
05	REPRESENTANT DES CHEFS DE VILLAGES	KIMBA SALEY HASSANE	MEMBRE DE DROIT	
06	REPRESENTANT DES CHEFS DE QUARTIERS	KASSOUME AMADOU	MEMBRE DE DROIT	

LE MAIRE



REPUBLIQUE DU NIGER

4^{ème} journée

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE DOSSO

COMMUNE URBAINE DE DOSSO

LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX A LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

N°	NOM ET PRENOM		SEXE	EMARGEMENT
01	ABDOU	MADDOUGOU	M	
02	ADAMOU	AMADOU	M	
03	SOUMANA	TAHIROU	M	
04	OUSSEINI	HASSANE	M	
05	SOULEYMANE SALEY	HIMA	M	
06	IBRAHIMA	MAINASSARA	M	
07	MAHAMADOU	ASSOUMANE	M	
08	AMADOU ELHADJ	PANGA	M	
09	MAHAMADOU	HAMANI INSA	M	
10	HASSANE	SANDA	M	
11	HAMA	MOUSSA	M	
12	TAHIROU	SOUMAILA	M	
13	IDE	ADAMOU	M	
14	HASSANE	SEYNI	M	
15	ISSA	MAIDANDA	M	
16	FATI	MOUSSA	F	
17	ZARA	HAMOU	F	
18	MOUMOUNA	MABEY	F	
19	HALIMATOU	GARBA	F	
20	Mme. BOUBACAR	KADI IDE	F	
21	AISSATA	MODI	F	
22	SALAMATOU	AMADOU DJIRÉ	F	

LE MAIRE

LES MEMBRES DE DROIT

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES DE DROIT A LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

4^{ème} journée

N°	TITRE	NOM ET PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
01	HONORABLE DEPUTE	ISSA MOUNKAILA	MEMBRE DE DROIT	
02	HONORABLE DEPUTE	ZAKARI GARBA	MEMBRE DE DROIT	
03	HONORABLE DEPUTE	HASSANE MAROU	MEMBRE DE DROIT	
04	SA MAJESTE LE SULTAN DE DOSSO/REPRESENTANT	ASSANI INSA BARO	MEMBRE DE DROIT	
05	REPRESENTANT DES CHEFS DE VILLAGES	KIMBA SALEY HASSANE	MEMBRE DE DROIT	
06	REPRESENTANT DES CHEFS DE QUARTIERS	KASSOUME AMADOU	MEMBRE DE DROIT	

LE MAIRE